



Fiche programme de la sortie ski de montagne n° **S098**
Mont Blanc de Cheillon
Du 11 au 12 avril inclus, soit 2 jours

Accord préalable pour l'inscription : **Non**
Nombre maximal de participants (si contrainte particulière) : 6

1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs

Rémi Mongabure
Mail : mongabure.remi@wanadoo.fr
Tél. : 06 08 33 08 98

Françoise Clerc
Mail : francoise.clerc@voila.fr
Tél :

2. Programme prévisionnel

		Montée	Descente
1 ^{er} jour :	Départ d'Arolla (2000), montée au Pas de Chèvre (2855m), puis à la Cabane des Dix (2928m) – selon conditions, Luette (3548m) en A/R	900 m Ou 1500m	600 m
2 ^e jour :	Mont Blanc de Cheillon par le col de Serpentine (3827m), traversée du Pigne d'Arolla (3796m) et descente sur Arolla	1100 m	1800 m

Nota: Ces renseignements sont donnés à titre indicatif ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

Cartes 283S
Topos Camp to Camp

3. Caractéristiques de la course programmée

3.1 Niveau (cf .explications dans NEIGES)

Cotation	<i>Difficulté alpine</i>	PD
	<i>Conduite de course</i>	2 skieurs
Type de course		Traversée
Dénivelé journalier maximal prévu		1500
Rythme d'ascension exigé		environ 300 m/h

3.2 Particularités (cf. détails supplémentaires §7) xxx

3.3 Conditions d'hébergement Refuge (1 x 60 €) + petit déj samedi + repas dimanche soir

3.4 Participation aux frais cf. Neiges (sorties en car)

3.5 Frais prévisionnels supplémentaires sur place cf ci-dessus

3.6 Arrhes

Au cas où des arrhes auraient dû être versées par le CAF pour cette course, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement, ou retenu en cas d'annulation.

Arrhes versées : Non

Voyage : Car-couchettes

Départ de Paris Porte d'Orléans, le vendredi 10 avril à 21h00, pour un départ à 21h30.

Retour à Paris Porte d'Orléans le lundi 13 avril vers 5h30

4. Equipement individuel

5.1 Matériel indispensable pour toutes les sorties : voir NEIGES

Nota : L' ARVA, la pelle et la sonde sont est absolument obligatoires.

L' organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement.(il est conseillé d'emporter des piles de rechange)

5.2 matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie (ex : matériel pour course glaciaire) : Piolet, crampons, baudrier, broche, corde (apportée par les organisateurs)

5.3 Nourriture à emporter : Vivres de course 2 jours

5.4 Documents administratifs nécessaires: Carte CAF, CI

6. Réunion préparatoire

Contactez les organisateurs par mail ou téléphone au maximum une semaine avant le départ.

Nota : Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.

7. Détails supplémentaires / Description de la course